



SOCIÉTÉ NATIONALE
DES MEILLEURS OUVRIERS
DE FRANCE

EN PARTENARIAT AVEC SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale est fière de pouvoir contribuer à la promotion des métiers auprès des jeunes générations en apportant depuis plus de 10 ans son soutien au Concours National "Un des Meilleurs Apprentis de France"



SOCIÉTÉ NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 3 MARS 1952
16, RUE SAINT-NICOLAS - 75012 PARIS

CONCOURS NATIONAL



"UN DES MEILLEURS
APPRENTIS DE FRANCE"





“UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE”

■ VOCATION DU CONCOURS

Ce concours a pour ambition de transmettre aux jeunes une culture artistique et technique, afin d'assurer la pérennité de savoir-faire irremplaçables et de les doter de moyens incontestables de réussite.

Créé en 1985 au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis l'an 2000, ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national.

Il réunit chaque année 5000 candidats de niveaux CAP, BEP et Bac Pro 3 ans, provenant d'établissements publics ou privés, apprentis en CFA ou chez des maîtres d'apprentissage.

Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Sénat, du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

En accompagnant les nouvelles générations, réservoirs potentiels de futurs participants aux Olympiades des métiers et par la suite au concours “Un des Meilleurs Ouvriers de France”, la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France assure la pérennité de ce savoir-faire d'exception “Made in France”. Je souhaite exprimer ma reconnaissance à nos partenaires publics et privés, ainsi qu'à tous les bénévoles qui permettent, grâce à leur engagement, la réalisation de ce concours sur l'ensemble du territoire.

Ce concours est un véritable message d'encouragement et de confiance pour mettre à l'honneur cette jeunesse talentueuse. La Société des Meilleurs Ouvriers de France et ses partenaires remercient très chaleureusement le Président du Sénat, Jean-Pierre BEL ainsi que l'ensemble des Sénatrices et des Sénateurs, qui permettent d'organiser une cérémonie à la hauteur du savoir-faire de nos jeunes et de nos apprentis

Félicitations à tous !

Gérard RAPP
Président de la Société nationale
des Meilleurs Ouvriers de France

■ PRINCIPE DU CONCOURS

Au cours d'épreuves organisées au niveau départemental, chaque candidat réalise une “œuvre” correspondant au sujet propre à son métier. Puis un jury, composé de Meilleurs Ouvriers de France, de professionnels et d'enseignants, évalue la qualité des œuvres par métier et décerne les médailles de bronze, d'argent et d'or aux niveaux départemental et régional. À la suite des épreuves régionales, les candidats titulaires d'une médaille d'or régionale sont admis à concourir au niveau national.

■ REMISE DES RÉCOMPENSES

Les lauréats nationaux sont conviés à la remise des récompenses dans les Salons du Sénat, en présence du Président du Sénat et de personnalités du monde politique et économique.

Chaque année, le Trophée de l'Apprentissage est remis au plus jeune lauréat.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 10 octobre au 31 janvier de l'année suivante. Vous pouvez consulter le site Internet de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France : www.meilleursouvriersdefrance.info sur lequel vous retrouverez la feuille d'inscription ainsi que les sujets du concours.

CATÉGORIES DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS*

■ MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ■

Carrelage / Charpente en bois / Couverture bâtiment / Maçonnerie / Menuiserie du bâtiment et d'agencement / Plâtrerie / Taille de Pierre / Peintre applicateur de revêtement / Monteur en installation thermique / Zinguerie / Métiers de la piscine

■ MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ET DES STRUCTURES MÉTALLIQUES ■

Ferronnerie d'art / Maintenance aéronautique / Métallerie / Construction d'ensembles chaudronnés / Métiers de la production informatisée et tournage en commandes manuelles / Maintenance des équipements industriels

■ MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE ET CONNEXES ■

Maintenance véhicules automobiles / Peintre décorateur en carrosserie / Réparation en carrosserie automobile / Maintenance des cycles et motocycles / Maintenance des matériels agricoles

■ MÉTIERS DU FROID ET DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ■

Froid et climatisation / Électrotechnique / Installation en équipements électriques / Mécanique cellule aéronef / Fraisage en commandes manuelles

■ MÉTIERS DE L'HABITATION ■

Ébénisterie / Marqueterie / Sculpture sur bois / Dorure sur bois / Tapiserie d'ameublement / Vannerie / Décoration sur faïence et porcelaine / Restauration de meubles anciens

■ MÉTIERS DU VÊTEMENT ■

Maroquinerie / Métiers de la mode et connexes / Mode et chapellerie / Couture flou et tailleur dame / Prêt-à-porter

■ MÉTIERS DE BOUCHE ■

Cuisine froide / Service en salle / Poissonnier / Dessert de restaurant / Barman / Boulanger

■ MÉTIERS DE LA COIFFURE ET DE L'ESTHÉTIQUE ■

Coiffure mixte / Esthétique cosmétique

■ MÉTIERS DE LA BIJOUTERIE - ART DU JOYAU ■

Bijouterie / Joaillerie / Sertisseur en bijouterie / Polisseur en bijouterie et joaillerie / Monteur en orfèvrerie / Ciseleur

■ MÉTIERS DE LA COMMUNICATION ■

Dessin publicitaire / Imprimerie / Sérigraphie industrielle / Signalétique enseigne et décor

■ MÉTIERS DE L'ART DES JARDINS ET DES FLEURS ■

Fleuriste / Jardins et espaces verts / Production horticole / Production fruitière / Maintenance des parcs et jardins

■ MÉTIERS DES TECHNIQUES DE PRÉCISION ■

Horlogerie / Lunetterie / Prothésiste dentaire / Soufflage du verre au chalumeau / Art et technique du verre : tailleur-graveur / Vitrailliste

■ DIVERS ■

Action de vente étalage / Technique de nettoyage / Métiers du pressing / Sellerie générale / Toilettage canin / Marin pêcheur

*Liste non exhaustive



C'est avec toujours autant de plaisir que nous allons accueillir au Sénat les lauréats du concours “Un des Meilleurs Apprentis de France”, organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France.

Cette 11^e édition au Sénat, le mercredi 5 mars prochain, est un motif de fierté. C'est aussi une marque de reconnaissance et de responsabilité à l'égard des jeunes qui ont fait le choix de l'exigence.

Alors que le chômage des jeunes fait tant de ravages et ferme trop souvent les routes de l'avenir à toute une génération, je suis convaincu que l'alternance est l'une des réponses pertinentes. En effet, c'est un gage de qualification et d'accès à l'emploi. C'est donc aussi un atout dans la bataille de la compétitivité et de la création de richesses.

Faire le choix de l'apprentissage, c'est faire le choix d'un véritable projet de vie, alternant des périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et des périodes de formation théorique, suivant un parcours individualisé.

Les métiers auxquels les jeunes apprentis se destinent sont de belles filières, soutenues sans faille par des maîtres d'apprentissage exemplaires, véritables tuteurs de ces jeunes en devenir, et par des entreprises conscientes que l'alternance est un outil stratégique pour notre économie.

Le Sénat, maison de toutes les collectivités territoriales, est convaincu de la nécessité de construire ensemble, avec les entreprises, les élus locaux, les enseignants, toutes les forces vives parties prenantes, des parcours permettant à nos enfants de réussir dans leur vie professionnelle.

À travers vous – maîtres d'apprentissage, professeurs, formateurs, responsables d'entreprise et jeunes apprentis – qu'il me soit permis de saluer les forces qui assureront le redressement de notre économie.

En même temps que mes félicitations les plus sincères, j'adresse aux lauréats mes vœux très chaleureux de réussite et de succès.

Jean-Pierre BEL, Président du Sénat

